CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E76355** **VALABLE JUSQU'AU** **05/01/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 1999B80043

Siret : 421 797 788 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9244186

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 301676371803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 301676371803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : SARL MT

ROUTE DE MONTAGNAC
BP N°11
34560 VILLEVEYRAC

Téléphone : 04 67 78 00 41 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
IAHN JOHNNY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : johnny.iahn@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 834 653 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	13/12/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	28/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	04/04/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		13/12/2022
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2025 12:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E76355** **VALABLE JUSQU'AU** **05/01/2027**

ÉDITÉ LE **29/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1999
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 1999B80043

Siret : **421 797 788 00021**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9244186

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 301676371803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 301676371803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **SARL MT**

ROUTE DE MONTAGNAC
BP N°11
34560 VILLEVEYRAC

Téléphone : 04 67 78 00 41 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : johnny.iahn@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
IAHN JOHNNY GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/04/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/07/2021
o Isolation des combles perdus	04/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.